

Marion Fresia et Philippe Lavigne Delville (dir.)

Au cœur des mondes de l'aide internationale

Regards et postures ethnographiques



KARTHALA - IRD - APAD

Comment pensent et agissent, au quotidien, les professionnels de l'aide internationale et les agents des organisations nationales qui vivent de l'aide ? Comment se jouent les rapports entre organisations dans les chaînes complexes d'acteurs qui relient les conseils d'administrations des grandes institutions internationales aux populations dites « bénéficiaires » ? Quels modes de gouvernance globalisée l'aide internationale dessine-t-elle dans les pays où ses ressources, ses normes et ses institutions sont fortement présentes ?

A la croisée de la socio-anthropologie du développement et de l'anthropologie des organisations internationales, cet ouvrage permet de mieux comprendre les logiques politiques et institutionnelles des institutions de l'aide, la fabrique de leurs politiques et les modalités de leurs actions. Issu d'enquêtes de terrain approfondies menées au cœur des mondes de l'aide, il dévoile l'hétérogénéité des organisations qui la définissent et la mettent en œuvre, leurs frontières floues et leurs interdépendances, leurs tensions et contradictions mais aussi leur fragilité et leur recherche permanente de légitimité.

En même temps qu'elles restituent des résultats de recherche, les contributions réunies ouvrent la boîte noire de la pratique ethnographique dans les institutions. Dans une logique réflexive, chaque auteur décrit le déroulement de sa recherche, explicite son positionnement de chercheur et son rapport politique et moral au système de l'aide, analyse la façon dont il a géré les relations d'enquête. Entre participation observante et observation externe, l'ouvrage met en lumière une large gamme de positionnements et en discute les atouts et les limites. Il constitue ainsi une contribution importante, tant à l'ethnographie de l'aide et ses institutions, qu'à la réflexion épistémologique et méthodologique sur l'anthropologie des organisations.

Marion Fresia est anthropologue, professeure à l'Institut d'ethnologie de l'Université de Neuchâtel. Ses recherches portent sur la gouvernance des réfugiés et la bureaucratie de l'asile, avec des terrains en Afrique et en Suisse. Elle a publié plusieurs articles sur le travail quotidien des fonctionnaires du Haut Commissariat des Nations Unies aux Réfugiés et est l'auteure de Les Mauritaniens réfugiés au Sénégal : une anthropologie critique de l'asile et de l'aide humanitaire (L'Harmattan, 2009).

Philippe Lavigne Delville est socio-anthropologue, directeur de recherche à l'IRD (UMR GRED IRD/UPV). Il est président de l'APAD. Ses recherches visent à construire une socio-anthropologie de l'action publique dans les pays « sous régime d'aide », en particulier sur les politiques foncières en Afrique. Il a récemment publié Aide internationale et sociétés civiles au Niger (APAD/IRD/Karthala, 2015).

Ont également participé à cet ouvrage : Antoine Deligne, François Enten, Oumarou Hamani, Mehdi Labzaé, Aurore Mansion, Julie Riegel, Giulia Scalettari et Céline Ségalini.

**AU CŒUR DES MONDES
DE L'AIDE INTERNATIONALE**

Cet ouvrage a été publié avec le soutien de la Faculté des lettres
et sciences humaines et de l'Institut d'ethnologie
de l'Université de Neuchâtel

KARTHALA sur internet:
www.karthala.com
(paiement sécurisé)

Couverture : L'œil du Cyclone (ou Moustique venu d'ailleurs), Louis
Esposito, 1987, © Stève Albaret, 2018.

© Éditions Karthala, IRD et APAD, 2018
ISBN (Karthala) : 978-2-8111-1942-3
ISBN (IRD) : 978-2-7099-2644-7

SOUS LA DIRECTION DE

Marion Fresia et Philippe Lavigne Delville

Au cœur des mondes de l'aide internationale

Regards et postures ethnographiques

APAD
Supagro – BP 5098
34093 Montpellier Cedex 5

Karthala
22-24, bd Arago
75013 Paris

IRD
44, bd de Dunkerque
13572 Marseille

Préface

Professeur Jean-Paul MOATTI
Président-directeur général de l'Institut
de Recherche pour le Développement (IRD)

L'aide publique au développement (APD) fournie par les pays membres de l'OCDE a atteint un niveau record en 2017 avec un total de plus de 144 milliards de dollars US, un doublement par rapport à son niveau du début de ce siècle, plus du quart transitant par l'intermédiaire de contributions aux organismes multilatéraux dont les Nations unies.

L'effondrement du mur de Berlin et la fin de l'affrontement entre les deux blocs issus de la Seconde Guerre mondiale avaient fragilisé les motivations géostratégiques de l'aide, et entraîné son déclin. Suite à la prise de conscience de la nécessité de compenser certains effets pervers de la mondialisation économique, l'adoption par les Nations unies des Objectifs du millénaire (2000-2015), puis des Objectifs du développement durable à l'horizon 2030, comme cadre de l'action multilatérale, ont suscité une remontée du volume des financements¹.

Parallèlement, avec la multiplication des événements climatiques extrêmes liés au réchauffement d'une part, et des conflits armés d'autre part, les politiques d'aide au développement, axées sur le progrès économique, social et environnemental de moyen et long terme, s'imbriquent de plus en plus avec l'aide humanitaire d'urgence. Dès 1995, un rapport du Parlement européen s'efforçait de promouvoir le « lien entre l'aide d'urgence, la réhabilitation et le développement ». Depuis, l'aide d'urgence a tendu à occuper une place de plus en plus importante dans l'agenda international et dans la succession ponctuelle des mobilisations des opinions publiques au point de devenir le premier poste de budget des Nations unies (13 milliards de dollars en 2017).

Depuis son origine, le bien-fondé et l'efficacité de l'aide publique au développement (APD) font l'objet de débats récurrents. Les critiques l'accusent de constituer un frein, plutôt qu'un soutien, aux progrès économiques et sociaux des pays receveurs, d'encourager la corruption, de

1. Mais la majorité des pays donateurs (22 des 29 membres du CAD de l'OCDE), dont la France, sont loin de respecter l'objectif, affirmé dès 1969 par la Commission Mc Namara de la Banque mondiale, de consacrer à l'APD au moins 0,7 % de leur Produit National Brut.

permettre à des régimes non démocratiques de se maintenir artificiellement, d'aviver des tensions politico-ethniques, de nuire à la compétitivité des secteurs productifs en réduisant leur capacité à exporter². Les praticiens de l'aide qui s'y consacrent, notamment les professionnels des agences publiques, tant bilatérales que multilatérales, objectent à ces critiques que l'APD est « un instrument unique de redistribution planétaire des ressources »³, qu'elle s'est transformée depuis les années 1990 pour s'adapter aux défis de la mondialisation et qu'elle joue un rôle essentiel dans l'offre de biens publics globaux dont les pays receveurs sont les premiers à tirer bénéfice. Ces controverses alimentent un débat soutenu, au sein des économistes en particulier, sur l'efficacité et l'équité de l'aide, voire sa légitimité.

La socio-anthropologie du développement s'intéresse à ces questions et y apporte sa contribution, à partir d'un autre regard : son objet est l'analyse des pratiques des acteurs et des institutions engagées dans l'aide internationale et de leurs rapports aux sociétés et aux institutions des pays receveurs. À partir d'analyses qualitatives approfondies, elle met à jour les pratiques, les jeux d'acteurs, qui définissent au quotidien ce qu'est l'aide, ses atouts, ses ambiguïtés, ses contradictions. Depuis les années 1980, la socio-anthropologie du développement, notamment francophone et liée aux recherches conduites par l'IRD en partenariat avec des chercheurs des PED, a joué un rôle pionnier dans l'analyse critique des politiques et des dispositifs du développement⁴ et de l'humanitaire⁵. Elle a mis en évidence les reconfigurations de l'aide internationale, en particulier avec la montée en puissance de l'action humanitaire⁶.

Centrée au départ sur les espaces locaux et les projets de développement ou humanitaires, l'anthropologie du développement a depuis une dizaine d'années élargi ses questionnements à l'analyse de la dynamique des institutions d'aide internationale et des rapports qu'elles entretiennent avec les institutions des pays en développement (PED), contribuant ainsi à caractériser les formes de l'action publique transnationale et à produire une meilleure compréhension des formes contemporaines de gouvernance.

2. W. Easterly, *The white man's burden: why the West's efforts to aid the rest have done so much ill and so little good*, Penguin Group USA, 2006.

3. J.-M. Severino, J.-M. Debrat, *L'Aide au développement*, Le Cavalier Bleu, Paris, 2010.

4. C. Aubertin, R. Cabanes, J.-P. Chauveau *et al.*, « Où il est dit que le développement est un objet historique », *Revue Tiers Monde*, vol 23 n° 90, 1982, pp.297-305 ; P. Couty, G. Pontié et C. Robineau (éd.), *Le développement : idéologies et pratiques : actes du séminaire interdisciplinaire de l'ORSTOM (1978-1981)*, Paris, ORSTOM, 1983.

5. V. Lassailly-Jacob, J.-Y. Marchal et A. Quesnel, *Déplacés et réfugiés : la mobilité sous contrainte*, Paris, IRD Editions, 1999 ; L. Cambrézy, *Réfugiés et exilés : crise des sociétés, crise des territoires*, Paris, Editions des archives contemporaines, 2001 ; M. Agier, *Gérer les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*, Flammarion, Paris, 2008.

6. L. Atlani-Duault, J.-P. Dozon, « Colonisation, développement, aide humanitaire. Pour une anthropologie de l'aide internationale », *Ethnologie Française*, 2011, 41 : 393-43.

En permettant de mieux connaître les principes directeurs et les logiques internes de ces institutions, elle alimente, ce faisant, la réflexion opérationnelle des acteurs politiques et de la société civile, qui à l'intérieur ou à l'extérieur de ces institutions cherchent à influencer l'action publique pour promouvoir un développement durable.

Depuis la création en 1991 de l'Association pour l'anthropologie du changement social et du développement (APAD), l'IRD a soutenu ce réseau international de chercheurs et de praticiens, qui promeut des recherches empiriques sur le développement et ses pratiques. Le présent ouvrage collectif est justement issu du 11^e colloque international de l'APAD, dont l'IRD était partenaire, qui s'est tenu en 2013 à Montpellier sur le thème « les relations d'enquête en contexte de développement et d'urgence ».

Les différents chapitres nous plongent « au cœur des mondes de l'aide », tout en déplaçant les questionnements en amont des interventions de terrain qui ont longtemps polarisé les recherches. Cet ouvrage participe ainsi du renouveau de la socio-anthropologie du développement en traitant, de manière originale, des institutions internationales dans leurs rapports complexes avec les autres acteurs de l'aide et avec les administrations nationales des PED. Il offre également une réflexion collective sur les enjeux méthodologiques et épistémologiques que soulève ce type d'études. Au croisement de la socio-anthropologie du développement et de l'anthropologie des institutions internationales, il restitue des enquêtes ethnographiques approfondies, qui sont autant d'éclairages originaux sur les institutions internationales, leur quête permanente de légitimité ainsi que les modes divers au travers desquels elles co-produisent l'action publique avec les administrations nationales.

Je me félicite tout particulièrement que la plupart de ses auteurs soient de jeunes docteurs, ce qui apporte un caractère novateur aux travaux présentés et garantit un bel avenir à cet indispensable champ de recherche. Je suis donc convaincu que cet ouvrage contribuera à susciter de nouvelles recherches, en particulier à l'initiative de nos collègues africains, jeunes et moins jeunes, dont le regard propre est essentiel pour nous éclairer tous sur les limites comme sur les apports de l'aide au développement.

1

Les institutions de l'aide et leurs pratiques

Regards ethnographiques sur des fragments d'une gouvernance globalisée¹

Marion FRESIA et Philippe LAVIGNE DELVILLE

Comment pensent et agissent, au quotidien, les professionnels de l'aide internationale et les agents des organisations nationales qui vivent de l'aide ou en dépendent²? Comment se jouent les rapports entre organisations dans les chaînes complexes d'acteurs qui relient les conseils d'administrations des grandes institutions internationales aux populations des zones rurales, des quartiers populaires ou des camps de réfugiés? Et plus généralement, quels modes de gouvernance globalisée, fortement moralisante, bureaucratisée et en même temps fragmentée, l'aide internationale dessine-t-elle dans les pays où ses ressources, ses normes et ses institutions sont fortement présentes?

Issu du 11^e colloque de l'Association pour une anthropologie du changement social et du développement (APAD) organisé à Montpellier en juin 2013 sur le thème « *Enquêter en contexte de développement ou d'ur-*

1. Nous remercions Pierre-Yves Le Meur pour ses commentaires et suggestions sur le manuscrit de cet ouvrage.

2. En cohérence avec le postulat de la socio-anthropologie du développement selon lequel « il y a du développement là où il y a des développeurs » (Aubertin et al., 1982 : 302; Olivier de Sardan, 1995), nous prenons le terme « d'aide » au sens émique du terme, pour qualifier la relation asymétrique entre celui qui l'apporte et celui qui la reçoit, sans préjuger de la nature de cette aide, sa légitimité et ses effets positifs ou pervers. Dans la suite de Atlani-Duault (Atlani-Duault et Vidal, 2009; Atlani-Duault et Dozon, 2011), nous ne distinguons toutefois pas l'aide au développement de l'aide humanitaire qui, tout en relevant originellement de dispositifs et de démarches opérationnelles différentes, relèvent globalement des mêmes logiques d'intervention externe et sont en pratique de plus en plus entremêlées.

gence au Sud »³, cet ouvrage vise à contribuer à la réflexion sur l'aide internationale, ses institutions, ses pratiques et ses effets. À la croisée de la socio-anthropologie du développement et de la socio-anthropologie des organisations internationales, il propose des éclairages ethnographiques originaux sur les logiques politiques et institutionnelles internes aux organisations de l'aide, sur la fabrique de leurs politiques et les controverses sur lesquelles elles reposent, et sur les modalités de leurs actions, produites d'assemblages complexes de discours, de technologies et d'artefacts déployés sur différentes échelles. Tout en dialoguant avec d'autres perspectives théoriques (la science politique, les relations internationales, la sociologie de l'action publique), les contributions réunies ici se situent dans le champ et l'héritage de la socio-anthropologie du développement. En déconstruisant les discours de l'aide, ses présupposés et les rapports de domination qu'elle véhicule (Ferguson, 1990 ; Escobar, 1991 ; Rist, 1996), en montrant la façon dont l'aide structure les configurations institutionnelles à l'échelle des territoires (Bierschenk et al, 2000 ; Atlanti-Duault, 2005 ; Mosse 2005 ; Li, 2007) et en étudiant ses effets inattendus sur les dynamiques sociopolitiques des zones d'intervention (Olivier de Sardan, 1995 ; 2016 ; Mosse et Lewis, 2005), ce champ de recherche a produit depuis trente ans des analyses incontournables sur l'aide et ses conséquences. Toutefois, à quelques exceptions près, il s'est, jusqu'à récemment, assez peu intéressé aux dynamiques internes aux organisations de l'aide, au travail quotidien de leurs membres et aux réseaux socio-techniques au sein desquels ils s'inscrivent. Les institutions de développement ont en effet longtemps été dépeintes comme des organisations homogènes et totalisantes, aux contours bien délimités, véhiculant de manière intentionnelle un projet hégémonique (néo)libéral. Ou bien elles ont été abordées à travers les pratiques d'intermédiation des agents des projets situés à l'interface entre populations bénéficiaires et bailleurs de fonds, mais souvent appréhendés comme des acteurs très individualisés, jouant leurs intérêts propres, sans guère prêter attention aux configurations institutionnelles dont ils sont parties prenantes.

Sans remettre en cause l'apport important de ces recherches, cet ouvrage, un des premiers en français sur ce sujet⁴, entend donner un autre éclairage sur l'aide internationale, en dévoilant l'hétérogénéité des institutions qui la définissent et la mettent en œuvre, leurs frontières floues et leurs interdépendances, leurs tensions et contradictions mais également leur impermanence. C'est sa première originalité. À la suite de travaux pionniers (Harper, 2001 ; Atlani-Duault, 2005 ; Lewis et Mosse, 2006) et de récents ouvrages anglophones sur les pratiques des professionnels de

3. Huit des dix chapitres empiriques de cet ouvrage en sont issus. Du fait de la proximité de leur réflexion, nous avons proposé à deux autres jeunes chercheurs, Julie Riegel et Mehdi Labzae, de se joindre à notre collectif.

4. La plupart des contributeurs sont soit des doctorants, soit de jeunes docteurs, ce qui témoigne de la relative jeunesse de ces questionnements dans le champ francophone.

l'aide et des institutions onusiennes (Hindman et Fechter, 2011 ; Mosse, 2011 ; Müller, 2013b), il montre comment leurs agents agissent dans des environnements complexes, poursuivent des routines bureaucratiques, des idéaux altruistes et des logiques de carrière autant que des projets hégémoniques, manipulent autant qu'ils sont manipulés, et travaillent continuellement à assurer la survie de leur organisation et l'apparence du succès de leurs projets⁵. En ce sens, cet ouvrage entend contribuer à désacraliser et dénaturer le savoir-pouvoir attribué à l'aide et ses institutions : il souligne que loin de s'imposer « naturellement », celui-ci résulte d'un effort continu et toujours contesté de problématisation, de technicisation et de moralisation d'enjeux sociopolitiques et économiques plus larges, de mise en cohérence d'actions et de pratiques souvent éclatées, mais également d'un travail permanent d'enrôlement d'un grand nombre d'acteurs autour des causes qu'elles défendent. Les institutions de l'aide sont donc ici appréhendées sous un angle dynamique, processuel, et relationnel : elles constituent des espaces sociaux fragmentés, aux frontières souvent mouvantes. Tout en étant elles-mêmes vecteurs de normes, de catégorisations et de lectures du monde plus larges (Garsten et Nyqvist, 2003), elles sont enchâssées dans des rapports complexes, d'alliances et de conflits qui les relient à d'autres institutions, d'autres normes sociales et bureaucratiques. Toutefois, et c'est aussi ce qu'une partie des contributions réunies dans cet ouvrage montre, leurs interventions bureaucratiques n'en ont pas moins des effets structurels et structurants sur l'économie, l'État et les dynamiques sociopolitiques de certains territoires ; elles dessinent des espaces de gouvernance « *sous régime d'aide* »⁶ (Lavigne Delville, 2016), parfois qualifiés aussi de « *projectorats* » (Carmona, 2008 ; Lerch, 2010) dans le sens où la politique d'acteurs internationaux (avec l'idée de « protectorat ») y est dominante, de même que la prédominance de la culture de projets, avec ses multiples effets en termes de technicisation et de fragmentation de l'action publique.

Les études rassemblées ici reposent toutes sur une démarche ethnographique et un investissement empirique de longue durée, souvent lié ou facilité par une implication forte – préalable ou pendant la recherche – du chercheur dans l'action. Les enquêtes ont été menées par immersion, au cœur des mondes de l'aide, suivant une démarche inductive et à partir d'une variété de postures allant de l'observation pure à la pleine participation. Elles proposent des analyses empiriquement ancrées, portant sur les pratiques quotidiennes des professionnels de l'aide au-delà des normes et des politiques officielles ou en amont de leur formulation. C'est là la seconde originalité de l'ouvrage. La science politique montre un intérêt croissant pour les approches ethnographiques des institutions, abordées sous l'angle d'une sociologie de l'engagement et du travail humanitaires

5. Sur la construction du succès ou de l'échec, cf. Mosse, 2004 : 157 sq.

6. Cette expression s'inspire de la notion de « pays à régime d'aide » proposée par H. de Milly (2002) tout en insistant davantage sur la dimension asymétrique de l'aide.

« *au ras le sol* » (Dauvin et Siméant, 2002), d'une sociologie du changement dans les organisations internationales (Petiteville et Nay, 2011) ou encore d'une sociologie qualitative des relations internationales, soucieuse de rendre compte des contraintes d'image et des enjeux de reconnaissance individuelle et collective que connaissent les experts onusiens (Ambrosetti, 2009). Cependant, les approches en sciences politiques qui s'interrogent sur les enjeux économiques et géopolitiques influençant les politiques de l'aide et leur évolution (Whitfield, 2009), ou sur les types de légitimité sur lesquelles reposent l'autorité des organisations internationales et leurs rapports complexes aux acteurs étatiques (Barnett et Finnemore, 2004), ne mobilisent pas toujours, dans leurs analyses, un matériau empirique dense fondé sur l'immersion de longue durée et l'observation approfondie des acteurs en situation. Elles proposent des analyses incontournables, elles s'appuient le plus souvent sur une analyse fine de la littérature grise et sur des entretiens, mais elles laissent dans l'obscurité une partie des logiques à l'œuvre, qu'une ethnographie, menée au plus près des acteurs, de leurs représentations et de leurs pratiques, permet de dévoiler : « *The ethnographic researcher explores the details of everyday life which otherwise go unnoticed, trying to read the tacitly known scripts and schemas that organize ordinary activities. Ethnographers hold that an appreciation of the extraordinary-in-the-ordinary may help to understand the ambiguities and obscurities of social life* » (Ybema, Yanow, Wels et al., 2009 : 2).

Mener une enquête ethnographique sur et dans les institutions de l'aide internationale pose à bien des égards les mêmes difficultés que tout autre recherche anthropologique. Mais les questions de négociation de l'accès au terrain et de gestion des relations d'enquête s'y posent avec une acuité particulière pour trois raisons : les organisations ont une forte capacité à clore leur espace (l'accès aux bureaux, aux réunions étant réservé à leurs membres) ; elles investissent des moyens significatifs pour construire et entretenir une image d'elles-mêmes et des discours de légitimation. Enfin, une part importante des recherches sur l'aide est réalisée par des chercheurs qui en sont, ou en ont été, partie prenantes et qui entretiennent – ou ont entretenu – une certaine proximité sociale, culturelle et intellectuelle avec celle-ci : cela pose la question de leur rapport à la forte normativité des institutions de l'aide et aux catégorisations de la réalité sociale qu'elles produisent. Se pose également l'enjeu du découpage de l'objet et la difficulté à mener des analyses denses et contextualisées, répondant à l'idéal de l'observation-participante, lorsqu'on enquête sur des institutions aux contours flous, dont les modalités d'action sont multiscalaires, plurilocalisées et éclatées entre différentes arènes.

Malgré le tournant réflexif de la recherche anthropologique, les questions épistémologiques et méthodologiques que soulève l'ethnographie des mondes de l'aide restent peu évoquées par les chercheurs. C'est là la troisième originalité de cet ouvrage. L'appel à contribution du colloque appelait à analyser, dans une logique réflexive, les façons dont l'anthropo-

logue travaillant sur l'aide internationale gère, de manière plus ou moins bricolée, ses relations d'enquête avec les acteurs rencontrés sur son terrain. L'enjeu du positionnement du chercheur vis-à-vis de son objet et de son influence sur le type de données produites est ainsi central dans notre réflexion. Tout en donnant à voir les résultats de l'enquête ethnographique, chaque contribution présente de manière détaillée le cheminement de l'enquête, explicite comment les accès aux institutions de l'aide ont été négociés et avec quel(s) statut(s), évoquent les ratés ou les difficultés rencontrées et leurs conséquences sur la reformulation continue des questionnements de recherche.

Les ouvertures sur le terrain et les fermetures sont interrogées, de même que le type d'empathie entretenu avec l'action et le monde de l'aide en général. L'ensemble constitue une réflexion inédite sur les pratiques de l'enquête au cœur des mondes de l'aide, et permet de nourrir les débats sur les liens entre positions politiques du chercheur vis-à-vis de l'aide, modes d'accès et de sortie du terrain et types de questionnements de recherche. Il offre une analyse systématique de la gamme des postures et des positionnements possibles et leurs évolutions, depuis l'anthropologue pratiquant une recherche au sein d'une institution de l'aide tout en travaillant au service de ses finalités, jusqu'au chercheur s'étant fait admettre dans une institution uniquement pour y mener une recherche académique, en passant par une série de positions intermédiaires souvent marquées par des glissements de postures au cours du temps.

Dans ce chapitre introductif, nous retraçons l'émergence de ce champ de recherche dans la socio-anthropologie du développement, et la manière dont cet ouvrage y contribue. Nous discuterons, dans le chapitre final, la spécificité de la démarche ethnographique dans l'étude des institutions, et analyserons les enjeux de positionnement, de cadrages possibles, de choix méthodologiques et de rapports à la critique que révèlent les différents parcours de recherche réunis ici.

L'anthropologie des institutions d'aide : un champ de recherche en émergence

L'anthropologie du développement a, dès le début, affiché l'ambition d'une anthropologie symétrique des « développeurs » et des « développés » (Olivier de Sardan, 1991). Mais une ethnographie, empiriquement fondée, des politiques et pratiques des « développeurs » à différentes échelles, des modes de production, de circulation et d'appropriation des normes et des référentiels qu'ils promeuvent et des dynamiques internes aux institutions de l'aide, est restée à quelques exceptions près (Harper, 2001 ; Atlani-Duault, 2005 ; Baré, 2006) pendant longtemps lettre morte, en particulier en langue française (Lavigne Delville, 2011). C'est au carre-

four de trois champs de recherche que la question des institutions de l'aide émerge depuis quelques années.

*L'anthropologie critique des discours du développement
et de la domination libérale*

Cherchant à comprendre les formes de domination internationale qu'ils induisent et perpétuent, une partie des analyses s'est centrée sur la déconstruction des discours produits par les organisations internationales (Banque mondiale, agences de coopération, etc.), de leurs postulats implicites et de leur méta-idéologie (Ferguson, 1990 ; Escobar, 1991 ; Rist, 1996 ; Grillo et Stirrat, 1997 ; Abrahamsen, 2004). Ces travaux ont mis en évidence la façon dont ces discours, imprégnés des paradigmes évolutionnistes, modernistes et altruistes, façonnent la lecture des réalités sociales, en construisant une large partie de l'humanité en termes de « manques » et de problèmes posés de façon dépolitisée et technicisée, mais pouvant être résolus grâce aux « bonnes » politiques promues par ces organisations. Ils ont décrypté l'usage rhétorique de mots valise aux acceptions molles (telles que « participation », « *empowerment* » ou « bonne gouvernance »), entre langue de bois et « langue de coton » (Perrot, 2003 ; Cartier-Bresson et al, 2009), et montré leurs affinités avec une conception restreinte et néolibérale de la démocratie.

Tout en mettant à juste titre l'accent sur les enjeux de pouvoir liés à l'aide, son héritage colonial et ses liens avec les processus hégémoniques plus larges de la globalisation néolibérale, ces travaux souffrent souvent d'en rester à la seule analyse des discours et des subjectivités produits par les institutions de l'aide. Faute de s'interroger sur les processus de formulation de ces discours, leurs enjeux internes et les controverses qui les ont scandés, mais également de décrire leurs modes de circulation et de réinterprétation à différentes échelles et leur portée effective en termes de domination, ils proposent une lecture durcie de processus complexes, ambivalents et multiscalaires, contribuant parfois même à renforcer l'image de cohérence et d'homogénéité que ces institutions donnent d'elles-mêmes. Leur critique a également souvent été rejetée par les professionnels de l'aide, en partie parce qu'elle conteste l'universalité des postulats qu'ils revendiquent et constitue ainsi une critique radicale, mais aussi à cause de son manque d'attention à l'hétérogénéité des mondes de l'aide et à sa tendance à attribuer une intentionnalité aux processus de domination.

De fait, analyser de l'intérieur la façon dont sont produits les rapports officiels comme le *World development report* (Wade, 2001 ; McNeill D. et St Clair, 2011), ou les doctrines comme la « bonne gouvernance » (van Gastel et Nuijten, 2005) ou « le renforcement de la société civile » (Atlani-Duault, 2005), mettre en évidence les traductions et disjonctions multiples entre politiques, dispositifs projets et pratiques (Mosse, 2005 ;

Lavigne Delville, 2015) ou encore s'interroger sur les rapports de pouvoir entre bailleurs de fonds et États (Thomas, 2004) permet d'interroger empiriquement la capacité hégémonique des institutions internationales, au-delà de la force des normes qu'elles véhiculent et de leur pouvoir financier. Étudier finement la façon dont leur influence se construit et se matérialise, tout comme les formes de contestation, de subversion, d'instrumentalisation dont elles font l'objet le long des chaînes d'intermédiation entre les sièges des organisations et les acteurs de la mise en œuvre (Fox, 2005), offre des lectures plus nuancées et plus réalistes de leur pouvoir et de leurs effets.

La socio-anthropologie du développement, des interfaces locales aux chaînes transnationales d'intermédiations

Une autre part importante des travaux de socio-anthropologie du développement s'est focalisée sur les espaces locaux de mise en œuvre de l'aide, autour de la confrontation entre savoirs populaires et savoirs techniques, et de l'impact des interventions dans les arènes politiques locales (Long, 1989 ; Long and Long, 1992 ; Hobart, 1993 ; Olivier de Sardan, 1995 ; Fresia, 2009a). La focale était initialement centrée sur l'étude des projets de développement et de leurs effets inattendus à l'échelle d'un territoire, sur les stéréotypes portés par les techniciens sur les populations dites bénéficiaires, et plus largement sur les rapports de pouvoir entre « développeurs » et « développés » au sein des interfaces entre mondes hétérogènes que constituent ces projets. Elle s'est rapidement déplacée dans une double direction. Du côté des réseaux liés à l'APAD, les travaux ont porté essentiellement sur l'Afrique et sur l'analyse des différentes formes d'intermédiations entre espaces sociaux locaux et institutions de l'aide : celle-ci s'est traduite par une réflexion novatrice autour de la figure des « courtiers locaux du développement » (Bierschenk, Chauveau et Olivier de Sardan, 2000), acteurs inscrits dans l'espace local et qui, par leur maîtrise du langage du développement et leur position stratégique, cherchent activement à drainer les aides vers cet espace. Les enjeux politiques de la décentralisation, promue par les institutions de l'aide au nom du paradigme de la « bonne gouvernance », et leurs impacts sur les arènes politiques locales ont également fait l'objet de travaux remarquables (Bierschenk et Olivier de Sardan, 1998 ; Olivier de Sardan et Tidjani Alou, 2009), de même que les interactions entre usagers et agents au sein des services publics (Jaffré et Olivier de Sardan, 2003 ; Blundo et Le Meur, 2009), et la question de la corruption qui problématise « par le bas » l'administration quotidienne de l'État (Blundo et Olivier de Sardan, 2007 ; Bierschenk et Olivier de Sardan, 2014). Dans ces travaux, l'aide reste néanmoins essentiellement vue comme un élément de contexte infléchissant les politiques nationales ou comme une opportunité de rente, structurant fortement les espaces locaux et leurs dynamiques. Lorsqu'ils sont pris

en considération, on l'a vu, les acteurs de l'aide sont plutôt appréhendés comme acteurs jouant leurs intérêts propres, avec peu de prise en compte des organisations qui les emploient, avec lesquelles ils partagent certaines convictions, mais qui leur imposent, aussi, des problématiques et cadres de contraintes spécifiques⁷.

Du côté du réseau EIDOS⁸, les champs géographiques sont plus larges (Afrique, Asie, Amérique Latine). Les questions des bureaucraties (Quarles van Ufford, Kruyt et Downing, 1988), des intermédiations le long de la chaîne de l'aide (Lewis et Mosse, 2006), des effets politiques et institutionnels de l'aide (Mosse et Lewis, 2005) ont été également travaillées, dans des configurations où la coupure entre monde académique et monde du développement est moins étanche, et où de nombreux acteurs circulent entre ces deux univers. Lewis et Mosse (2006) ont en particulier repris et développé les réflexions autour des processus de courtage, de médiations et de traductions le long de la chaîne de l'aide. La notion de traduction (Akrich, Callon et Latour, 2006) renvoie dans ce cas à un double processus de réinterprétation, d'une part du langage-développement et des projets proposés par l'industrie de l'aide pour les adapter aux réalités locales; et d'autre part des demandes des populations « cibles » pour les rendre conformes aux politiques et priorités des paradigmes dominants et à ce que les bailleurs sont prêts à financer. Dans cette approche, les projets de développement ne sont pas appréhendés comme des réalités préexistantes qui seraient simplement « réappropriées » par les acteurs locaux, mais plutôt comme des processus continuels d'interprétation et de réarticulation de différents intérêts ou significations, ou comme la matérialisation d'un travail de mise en cohérence de logiques divergentes. Ces travaux ont contribué à mettre en cause la dichotomie « développeurs » vs « développés » comme deux mondes séparés, au profit d'une analyse en termes de chaînes de courtage, de réseaux, mettant en avant les multiples positions intermédiaires, les stratégies de multipositionnement de nombreux acteurs dans plusieurs arènes, et les fréquents changements de position.

En dehors de ces réseaux de chercheurs, d'autres travaux ont également mis en lumière certaines dimensions de ces intermédiations, telle la pratique des experts dans l'identification et la formulation de projets (Meyer, 1997), les stratégies d'implantation des institutions d'aide dans de nouveaux contextes et le rôle des réseaux dans la mise en œuvre de l'aide. Anthropologue travaillant en Pologne, Janine Wedel (1998) a, par exemple, vu arriver l'aide occidentale en Europe de l'est après la chute du mur de Berlin et a suivi son déploiement et ses glissements géographiques, vers la Roumanie, puis l'URSS. Elle décrit sur une dizaine d'années,

7. Les tenants des approches empiricistes et interactionnistes ont néanmoins plus récemment plaidé pour une meilleure prise en compte des asymétries inhérentes à la relation d'aide et une meilleure articulation de leurs analyses avec les travaux néo-dépendantistes (Bierschenk, 2009).

8. European Inter-University Development Opportunities Study-Group, fondé en 1985.

l'arrivée d'institutions sans expérience de ces pays, projetant leurs références africaines ou asiatiques, l'amateurisme des consultants, les espoirs vite déçus, les cas d'apprentissage mutuels. Elle montre aussi comment l'aide américaine à la Russie a été largement captée par une clique autour d'un département de l'Université de Harvard et un clan d'économistes russes, issus de la même école, positionnés à des lieux stratégiques et en conflits d'intérêts permanents.

*Les politiques publiques et l'action publique en pays
« sous régime d'aide »*

Attentif aux chaînes d'intermédiation, un ensemble de travaux a ainsi souligné l'importance d'ouvrir la « boîte noire » des projets et des interventions pour en montrer le caractère fragmenté, pluri-acteurs et constamment négocié tout au long de la chaîne de l'aide. Fort d'une expérience d'*insider* de plus de dix ans au cœur d'un projet de coopération britannique en Inde, Mosse (2005) interroge également, dans sa monographie, la relation entre politique d'aide et pratiques des projets, en montrant comment la première n'est pas nécessairement formulée pour guider l'action, mais avant tout pour maintenir l'apparence du succès et de la cohérence des interventions, légitimer l'industrie de l'aide et maintenir un réseau complexe de relations nécessaire à sa reproduction. La production continue de (nouveaux) discours et de politiques de développement, dont les professionnels de l'aide savent qu'elles ne reflètent pas la complexité des réalités des projets, est ainsi décrite comme la finalité de l'aide, et non comme un moyen d'orienter l'action, renversant ainsi la vision linéaire de la relation entre politique et pratique. Prenant elle aussi au sérieux les intentions des développeurs, Tania Li (2007) analyse très finement comment, en Indonésie, un projet de développement communautaire, largement conçu et mis en œuvre par des anthropologues avec l'ambition de transformer les rapports de pouvoir entre l'État et la société, aboutit finalement à tenter de mettre en place des dispositifs bureaucratisés de gestion des affaires locales, et ainsi à « *techniciser le social* » (Li, 2011).

Au sein du réseau de l'APAD, l'accent mis sur les services publics a également favorisé l'émergence d'une ethnographie des administrations étatiques dans leurs rapports structurels à l'aide (Anders, 2010 ; Olivier de Sardan, 2004 ; Bierschenk et Olivier de Sardan, 2014). Celle-ci a, notamment, mis en avant les conséquences de la création d'« *enclaves bureaucratiques fonctionnelles* » financées par l'aide, sur l'organisation interne et la culture professionnelle des administrations (Tidjani Alou, 1994 ; Blundo, 2011), ainsi que la forte précarité d'une action publique financée par projet. À partir de travaux sur différents champs sectoriels (éducation, justice, foncier, santé, etc.), cette perspective a aussi souligné la multiplicité des acteurs étatiques, interétatiques et non étatiques autres que l'État qui participent à la définition et la mise en œuvre des politiques publiques,

et qui interviennent directement dans l'offre de services aux populations, ce qui soulève la question des relations de concurrence et de coordination entre ces différentes « offres » et ces différents acteurs, et plus largement celle de la gouvernance (au sens non normatif du terme) des services publics/collectifs dans les pays sous régime d'aide (Blundo et Le Meur, 2009 ; Körling, 2011).

Remontant du « bas » (les services collectifs, les administrations nationales, les impacts des réformes sur les territoires) vers le « haut », certains travaux s'intéressent depuis quelques années aux processus de formulation des politiques et de constructions des problèmes publics dans ces pays. Les politiques d'éducation (Fichtner, 2012), de santé (Olivier de Sardan et Ridde, 2014), de renforcement de la société civile (Lavigne Delville, 2015), de foncier (Lavigne Delville, 2010) ont ainsi fait l'objet d'analyses empiriques approfondies, qui éclairent les processus concrets de négociation et d'imposition de réformes, entre doctrines internationales, enjeux politiques nationaux, opportunités financières et logiques institutionnelles internes aux organisations. Ces travaux mettent à jour la façon dont les politiques sont co-produites entre acteurs nationaux et internationaux, au sein d'une « *matrice de l'action publique* » spécifique, pluri-acteurs et transnationale (Eboko, 2015), mais avec toutefois des configurations et des enjeux différents selon les contextes, les secteurs et les enjeux politiques qu'ils portent (Lavigne Delville, à paraître). En interrogeant les rapports entre gouvernements, bailleurs de fonds, ONG internationales et experts dans ces processus, ils révèlent les formes spécifiques, multi-acteurs, internationalisées et extraverties, que prend l'action publique dans les pays « sous régime d'aide », placés sous l'influence d'une « *ingénierie sociale globalisée* » (Bierschenk, 2014).

Mobilisant dans une perspective socio-anthropologique les questionnements de la sociologie politique de l'action publique tout en les mettant à l'épreuve de contextes nouveaux, ces travaux cherchent ainsi à construire une socio-anthropologie de l'action publique dans les pays sous régime d'aide (Lavigne Delville, 2016), en dialogue avec les politistes s'intéressant à ces régions (Darbon, 2004 ; Darbon et Crouzel, 2009). Ils viennent également nourrir l'anthropologie des politiques publiques (Shore et Wright, 1997 ; Wedel, 2005), développée en langue anglaise avec un accent fort sur la formulation des politiques et leurs enjeux de pouvoir sous-jacents.

Les institutions internationales et les professionnels de l'aide comme objets

On l'a dit, dans la mouvance apadienne, à quelques exceptions récentes près (Hagberg et Widmark, 2009 ; Ayimpam et Bouju, 2015 ; Lavigne

Delville, 2015 ; Fresia, 2009b ; Fresia et Von Känel 2016), les institutions d'aide ne sont pas abordées pour elles-mêmes, dans leur histoire, leur fonctionnement interne ou leurs modalités transnationalisées d'organisation et d'action. C'est dans d'autres réseaux que des travaux spécifiques sur les institutions de l'aide ont été réalisés, notamment sur le FMI (Harper, 2001), le PNUD (Atlani-Duault, 2005) ou la Banque mondiale (Goldman, 2005), etc.

En décalage avec les analyses critiquant l'idéologie de ces organisations, Harper choisit de s'intéresser aux pratiques et à la production des chiffres qui sont à la base des négociations avec les États. Il montre comment les experts du FMI en mission construisent des bases de données à partir de chiffres partiels, incomplets, contradictoires, obtenus auprès d'interlocuteurs variés. Ne se posant guère la question de leur origine, ils les sélectionnent en fonction de leurs préoccupations et cherchent à les rendre plausibles. Sensés refléter l'économie du pays, mais construits par les experts du FMI autour des questions que se pose leur institution, ces chiffres, souvent bricolés, doivent être validés par les responsables des administrations nationales, au cours de réunions parfois houleuses. C'est seulement après qu'ils deviennent une référence partagée, et servent de base aux négociations avec les États. Au cours de ce processus social autant qu'arithmétique, des chiffres bruts deviennent ainsi des informations significatives et utilisables.

À partir d'une longue expérience professionnelle au sein du PNUD, tant au siège que sur le terrain, Laetitia Atlani-Duault analyse la façon dont le PNUD a investi le thème de la prévention du Sida en Asie centrale alors qu'il cherchait à s'implanter dans la région après la chute du mur de Berlin. Pratiquant une ethnographie de l'intérieur, elle met à jour la manière dont les équipes de terrain ont fait de cette question un enjeu de santé publique, en négociation avec les services de santé et des ONG de nature variée, financées et enrôlées par l'agence onusienne. Elle montre comment, au-delà de la grande diversité culturelle et de la forte mobilité des membres des équipes de terrain, une « idéologie institutionnelle » s'est progressivement construite et stabilisée, au carrefour de la doctrine de la « bonne gouvernance », d'une conception néo-tocquevillienne de la société civile, et des représentations occidentales sur le régime soviétique, dans l'espoir d'imposer les principes d'une société libérale contre les reliquats idéologiques de l'ère soviétique.

Michaël Goldman s'intéresse à la façon dont la Banque mondiale a intégré, dans le cadre d'un projet de barrage au Laos, la question environnementale dans sa politique néo-libérale, au début des années 1990, en réponse aux critiques qui lui étaient faites. Il montre que, disposant de plus de capitaux que d'opportunités de prêt, la Banque est avant tout orientée sur la promotion de projets à financer. Continuellement à la recherche de nouveaux champs d'action, elle produit les cadrages nécessaires pour les constituer en « problème » à traiter, définit les façons de les résoudre, et les savoirs correspondants. Elle construit ainsi son pouvoir

par sa capacité à produire un savoir hégémonique sur les enjeux dont elle s'empare, et ainsi à définir elle-même les normes environnementales des projets qu'elle finance.

Ces trois ouvrages éclairent des dimensions importantes du fonctionnement interne des institutions internationales et des sources de leur influence. Ils révèlent des cultures professionnelles, des formes de légitimation et d'autorités variées selon les organisations, mais tous mettent en avant le rôle central joué par le travail de production continue de certains cadrages de la réalité sociale, nécessaires à la stabilisation d'une certaine idéologie institutionnelle et à la légitimation des interventions bureaucratiques⁹. Plus récemment, deux ouvrages collectifs ont marqué la consolidation, dans la littérature anthropologique anglo-saxonne, de questionnements de recherche portant spécifiquement sur les institutions de l'aide : l'un centré sur la fabrique des politiques et des pratiques de l'aide (Mosse, 2011), l'autre sur la vie quotidienne des expatriés (Hindman et Fechter, 2011) et les espaces sociaux singuliers qu'ils constituent. Réunissant des études de cas très informées, les deux mettent en avant les notions de « *aidnography* » et de « *aidland* », tout en discutant de leurs limites. Ces notions peuvent en effet paraître problématiques, car elles tendent à essentialiser et homogénéiser le monde de l'aide en le présentant comme un monde à part, spécifique, et non pas comme l'une des manifestations de la globalisation et de la fragmentation des modes contemporains de gouvernance et des espaces transnationalisés qu'ils suscitent.

Or telle n'est pas l'intention de ces travaux qui sont précisément animés par la volonté d'aller au-delà d'une vision réifiée des organisations et d'une analyse de leur méta-idéologie. À l'instar des monographies évoquées ci-dessus, ils réinterrogent les discours et les politiques de l'aide sous l'angle de leur production, de leurs contestations internes, de leurs contradictions, mettant en cause les lectures monolithiques antérieures. Ils montrent les processus institutionnels qui participent à la production et la mise en circulation, à l'échelle mondiale, de normes, de savoirs-experts et de dispositifs d'intervention qui se veulent universels (Mosse, 2011b; Fresia, 2012; Müller, 2013b; Revet et Cabane, 2015). En amont des projets, ils analysent the « *politics behind policy* » (Mosse, 2011 a), c'est-à-dire comment et par qui des problèmes dits globaux et des solutions toutes faites, généralisables et décontextualisées, sont définis et mis sur l'agenda international, à partir de quels cadrages et savoirs en compétition et de quelles formes de problématisations implicites, et suivant quels intérêts ou rapports de pouvoir. Le poids de réseaux d'experts extra ou trans-institutionnels dans la construction de « *policy models* » (Mosse, 2005) généralisables et décontextualisés est ici mis en évidence, mais également

9. Dans le champ de la science politique, certaines analyses soulignent également le pouvoir relatif des organisations internationales face à leurs États-membres, l'importance de leur « action rhétorique » (Schimmelfennig, 2003) mais aussi de leur expertise et autonomie propres (Barnett et Finnemore, 2004), leur permettant d'imposer des cadrages favorables à leurs interventions.

celui des artefacts et des discours technicisés (matrices, formulaires, reporting, etc.) qui transforment la société en réalité « technique » et objectivable (Stirrat, 2000 ; Li, 2011 ; Müller, 2013a : 11-12) et des outils de communication qui facilitent la mise en réseau d'acteurs hétérogènes (Rottenburg, 2009). Ces *policy models*, qui sont souvent des modèles « voyageurs » (Mosse, 2011 ; Behrends *et al.*, 2014), entretiennent bien souvent l'illusion du succès, de l'objectivité, de l'universalité et de la cohérence des options sur lesquelles ils reposent, illusion qui contraste fortement avec l'observation des pratiques quotidiennes de l'aide, toujours contingentes, bricolées, contextualisées mais aussi constamment politisées, contestées et soumises à une recherche continuelle de compromis et de légitimité (Mosse, 2005 ; 2011a : 16).

L'ouvrage dirigé par Hindman et Fechter (2011) aborde quant à lui ces questions en mettant l'accent sur les mondes sociaux des professionnels expatriés de l'aide, leurs parcours, leurs modes de vie et de sociabilité (« *donors' sociality* ») et leurs conditions de travail : elles soulignent comment la production de savoirs-experts, ou de *policy-models* décontextualisés est à mettre en relation avec des modes de vie marqués par une forte mobilité, un entre-soi que certains qualifient « d'*enclaves cosmopolites* » (Mosse, 2011a : 14) et une morale qui se veut universelle (Eyben, 2011 : 140). Mais ces recherches dévoilent également la réflexivité des professionnels de l'aide sur leurs propres pratiques, et les cadres de contraintes dans lesquels ils évoluent (formalisation et bureaucratisation accrue des modes d'action, précarisation des contrats, compétitivité accrue et exigence de qualifications toujours plus grandes et spécialisées). Ces contraintes structurent fortement leurs pratiques tout en révélant certaines des transformations plus larges que connaît leur profession, de plus en plus soumise à des logiques néolibérales. Certains chercheurs (Harrison, 2013 ; Gardner et Lewis, 2015 : 110-111) ont néanmoins critiqué les approches centrées sur la seule étude des trajectoires et des vécus professionnels de professionnels de l'aide, soulignant le risque qu'ils comportent de faire perdre de vue l'analyse critique de l'épistémé de l'aide, et les rapports de domination qui s'y jouent.

À condition de dépasser cette limite, cette ethnographie des institutions et des professionnels de l'aide semble finalement à même de répondre à l'ambition initiale d'une anthropologie symétrique, jamais véritablement réalisée auparavant. Elle permet de mieux saisir les mondes sociaux de ces enclaves cosmopolites, de les ré-humaniser et en même temps de les relocaliser, en montrant comment les pratiques et les politiques qu'elles produisent et qui se revendiquent d'une certaine universalité, s'ancrent dans des configurations d'acteurs, de pouvoir et de savoir toujours spécifiques. Plus largement, elle permet, en amont des projets et des politiques d'aide, de comprendre comment et pourquoi se prennent les décisions dans ces univers plus ou moins transnationalisés, quels sont les cadres d'action et de réflexions des professionnels de l'aide, comment se construisent les savoirs et les idéologies institutionnelles, et comment ces

idéologies, tout comme la croyance dans le succès, la cohérence et la nécessité des projets de développement, se maintiennent et se reproduisent, malgré les mises en cause empiriques, l'accroissement des inégalités sociales et « l'échec » manifeste de décennies de développement.

« Studying up » : une contribution à une anthropologie de la globalisation

L'émergence d'une anthropologie des institutions de l'aide cristallise ainsi différentes dynamiques au sein de la socio-anthropologie du développement, élargissant le questionnement pour embrasser l'ensemble de la chaîne d'acteurs qui, par de multiples intermédiations, relie les bureaux des sièges des bailleurs de fonds, à Genève, Paris, Bruxelles, Washington ou New York, aux destinataires de l'aide. Ces nouveaux questionnements font écho à des évolutions plus globales de la discipline, à un élargissement de ses problématiques et de ses objets, au-delà de la question du « développement ». Elle converge vers une volonté de rendre compte, de manière empiriquement ancrée, des dynamiques contemporaines de la globalisation, marquées par la multiplication d'espaces sociaux transnationalisés et l'importance grandissante, à l'échelle mondiale, des bureaucraties internationales (onusiennes, non gouvernementales, entreprises multinationales, think tank) et de réseaux d'experts transinstitutionnels dans la définition et la gouvernance des problèmes sociaux dans un nombre de secteurs toujours plus large (éducation, santé, agriculture, environnement, migration, sécurité, etc.). L'impératif de s'intéresser aux arènes de pouvoir et aux élites, et de faire du « *studying up* » a déjà été souligné par divers anthropologues dès les années 1970 (Nader, 1972 ; Marcus, 1983) et s'est concrétisé plus tard avec l'émergence d'une ethnologie des élites, de l'entreprise et des cultures de management (Althabe et Selim, 1991 ; Marcus and Hall, 1992), puis d'une ethnographie de l'État (Lipsky, 1980 ; Hertzfeld, 1993, Mitchell, 2006) et, plus récemment, des multinationales. Marc Abélès (1995) a également de longue date mis en avant l'importance pour l'anthropologie d'étudier les grandes institutions publiques en les traitant non pas comme des structures formelles mais comme des espaces de confrontations entre différentes représentations au sein desquels des trajectoires en quête de pouvoir se croisent. Après l'Assemblée nationale et la Commission européenne (Abélès, 1996), il a co-dirigé un travail de recherche sur l'OMC (Abélès, 2011) appréhendé comme un lieu du « *global politique* », où des représentants de diverses cultures et traditions politiques travaillent à la construction d'un projet englobant, dans un jeu complexe d'ombres et de lumières (Dematteo, 2011), de secrets et de transparence, et où l'accès au terrain demeure manifestement problématique malgré le soutien officiel. Mais regarder « en haut » n'est pas seulement s'intéresser aux élites : c'est aussi observer l'émergence de mouvements transnationaux, d'une « *internationalisation*

du militantisme » (Pommerolle et Siméant, 2010) et d'une « *transnationalisation de l'action collective* » (Siméant, 2010), ou encore retracer la progressive reconnaissance de l'idée de « *peuples autochtones* » (Bellier, 2012) et de leur légitimation comme promoteurs de nouvelles normes internationales.

L'intérêt des anthropologues pour les hauts lieux de la gouvernance mondiale s'est enfin exprimé à travers un récent ouvrage collectif centré sur les agences multilatérales dirigé par Müller (2013b). L'enjeu y est ici clairement énoncé : comprendre comment les agences internationales, à qui est confiée la gestion de la plupart des « problèmes » de notre temps, arrivent à gouverner le monde ou tout au moins le rendre gouvernable, sans pour autant disposer de mécanismes contraignants pour imposer leurs normes et recommandations et le gouverner directement (Müller, 2013a : 3). Ethnographier l'aide et ses institutions, c'est donc contribuer à un effort plus large de saisir les modalités et les formes concrètes par lesquelles nos sociétés désormais globalisées sont gouvernées. C'est reconnaître le rôle central joué par les bureaucraties et les technologies qu'elles produisent dans la structuration des rapports sociaux contemporains, dans la diffusion de certaines manières de penser et se représenter le monde mais aussi dans la distribution des ressources et des positions de pouvoir (Garsten et Nyqvist, 2013 : 4). C'est aussi se donner les moyens de comprendre les processus de bureaucratisation au sein des ONG et des organisations locales, largement promus par les règles financières et les procédures de l'aide, qui engendrent une professionnalisation accrue des pratiques au risque d'une perte de sens (Freyss, 2004). C'est, enfin, mettre à jour les formes de gouvernance globalisée qui se sont mises en place dans les pays ou les territoires – de plus en plus nombreux – où, pour des raisons historiques variées (situations post-coloniales, crise de la dette comme en Grèce, transition post-soviétique, guerres et crises humanitaires, etc.), l'aide internationale, dans ses multiples déclinaisons, a pris une place structurelle. Dans ces contextes, les institutions internationales et les réseaux transnationaux de l'aide sont fortement présents, non seulement par les normes qu'ils formulent (ce qui est le principal mode d'action de l'OMC, de l'ONU, etc.) mais aussi par leurs financements, par les réformes institutionnelles qu'ils impulsent, par leur présence et leurs actions directes dans ces territoires, mais aussi par le tissu d'organisations intermédiaires et de dispositifs sociotechniques qu'ils suscitent, financent ou soutiennent. Là, la souveraineté des États – bien que prenant toujours des formes partielles, éclatées et inachevées (Hansen et Stepputat, 2006) – est encore plus limitée qu'ailleurs : des formes spécifiques de « *gouvernance en souveraineté limitée* » (Risse, 2013), particulièrement contradictoires, extraverties (Bayart, 1999) et fragmentées, y prennent place, mais qui n'en sont pas moins parties prenantes des formes contemporaines de gouvernance globalisée.

Dix enquêtes au cœur des mondes de l'aide

Ce livre se situe à la confluence de ces perspectives. Restituant dix enquêtes portant sur différentes facettes de l'aide, menées à différentes échelles, il se place résolument dans le champ des recherches empiriques approfondies sur les institutions d'aide, au carrefour entre l'analyse de leurs doctrines, de leurs dynamiques internes et de leur fonctionnement quotidien d'un côté, et de leurs pratiques et interactions avec d'autres acteurs et institutions de l'autre. Contrairement aux travaux pionniers sur ces questions, ce livre ne se limite pas aux seules organisations d'envergure transnationale telles que les agences onusiennes. Parler d'une ethnographie « de l'aide et de ses institutions », c'est en effet insister sur la diversité des institutions concernées par l'aide, celles qui la financent, celles qui la reçoivent et celles qui l'opérationnalisent, et qui peuvent relever aussi bien de structures gouvernementales que non-gouvernementales, privées ou publiques¹⁰. Certains textes portent principalement sur une organisation particulière, institution internationale (le HCR : Fresia, Scalettari) ou ONG transnationale (l'UICN au Sénégal : Riegel), organisation nationale (les tribunaux au Niger : Hamani). D'autres mettent l'accent sur les rapports entre institutions d'aide et institutions nationales dans la production des politiques ou la mise en œuvre de projets (Lavigne Delville, Enten, Deligne), entre agences d'aide, experts et chercheurs (Fresia, Mansion), ou sur les dynamiques internes des administrations nationales financées ou influées par l'aide (Segalini). Ce sont ainsi des institutions en contexte et en action qui sont ici analysées, dans leurs rapports aux autres institutions, internationales ou nationales. Le questionnement ne concerne en effet pas seulement les organisations pour elles-mêmes, mais également ce qu'elles font et produisent à travers des pratiques discursives et opérationnelles qui se jouent bien souvent dans des configurations pluri-institutionnelles complexes, en alliance ou en concurrence avec de multiples autres organisations, internationales, régionales ou locales. De même, les textes mettent l'accent sur les routines bureaucratiques des professionnels de l'aide, sur la production des politiques, sur les conditions de travail et enjeux de carrière, et non sur leurs seuls modes de vie.

Deux chapitres portent sur le Haut commissariat des Nations-Unies aux réfugiés. Interrogeant ses rapports aux agents du HCR à la lumière d'un parcours de recherche faits de glissements entre postures « in » et « out », Marion Fresia questionne l'idée selon laquelle les agences onusiennes seraient des univers fermés, difficilement accessibles au regard des chercheurs. Contrairement à cette image – et à ses propres craintes

10. Le recueil ne contient toutefois pas de textes portant sur des petites structures de solidarité internationale ou sur les nouveaux acteurs institutionnels qui investissent le champ de l'aide internationale tels que la Chine, l'Inde ou les pays arabes.

initiales – le HCR s'est montré relativement ouvert à ses enquêtes. Le fait que Fresia ait travaillé auparavant pour cette organisation a facilité cet accès, mais son parcours illustre précisément l'existence de frontières poreuses et de relations ambivalentes entre milieux académiques et milieux onusiens. Le HCR finance, commandite et publie des études scientifiques et enrôle dans son giron des chercheurs en sciences sociales, politiques ou juridiques. Plusieurs de ses anciens agents ont rejoint les centres de recherches les plus prestigieux sur les *refugee studies* et vice versa : ces circulations sont traversées par des relations à la fois verticales et horizontales : si elles constituent un dispositif de savoir-pouvoir contribuant à une forme de neutralisation de la critique voire de renforcement du cadre épistémologique sur lequel l'action du HCR se légitime, elles sont aussi l'occasion de construire des réseaux informels de chercheurs-praticiens qui tentent de promouvoir sur l'agenda international de nouveaux paradigmes d'intervention allant jusqu'à questionner les postulats de base de l'organisation. En illustrant, par son parcours, la nécessité d'appréhender les institutions de l'aide au-delà de leurs frontières institutionnelles, Fresia pose en même temps l'enjeu du découpage de l'objet alors qu'elle cherche à saisir les modalités d'action multiscales de la « nébuleuse HCR » et son rôle dans l'universalisation d'un modèle spécifique de l'asile, bureaucratisé, transnationalisé et matérialisé par des dispositifs de tri et de mise à l'écart des populations migrantes.

Deux ans de pratique comme Junior Officer au bureau du HCR à Kaboul ont offert à Gulia Scalettariis un poste d'observation remarquable, l'ayant conduite, confrontée à la situation politique complexe et aux mouvements de population incessants dans la région, à questionner les postulats sur lesquels le mandat du HCR repose, et qu'elle avait partagés pendant un temps. Face à la fluidité des appartenances, au caractère poreux des frontières géographiques, et la mobilité structurelle des populations, l'approche étatiste et sédentariste du HCR et plus largement du droit d'asile, qui ne lit la situation des individus et leur catégorisation qu'en référence à leur nationalité, était mise à mal. Pourtant, encastrée dans la « *pensée institutionnelle* » du HCR et son cadre épistémologique, Scalettariis décrit la difficulté qu'elle a eu à en sortir comme une véritable épreuve¹¹ ethnographique (Fassin et Bensa, 2008) l'ayant amenée à développer une réflexion approfondie sur les relations ambivalentes entre savoir-experts et savoir-anthropologique. Ce n'est qu'en produisant une rupture radicale avec « l'épistémé » du HCR et en affirmant l'incommensurabilité du regard situé de l'anthropologue par rapport à celui, normatif et universalisant du savoir-expert, que Scalettariis a pu produire des analyses fines sur l'intervention du HCR dans la crise afghane, montrant comment il façonne le gouvernement du monde contemporain en réaffirmant continuellement le mythe de la souveraineté des États et de la sacra-

11. Pour Boltanski (2005), « l'épreuve est une prétention, une revendication ou une contestation soumise à un jugement par d'autres personnes ou une institution ».

lité du droit étatique. Elle met ainsi à jour un paradoxe fondamental du mandat du HCR, qui l'amène à constamment reproduire un ordre national des choses lui-même à l'origine du « problème » des réfugiés.

Deux textes s'intéressent au champ de l'environnement au Sénégal, à la circulation des normes environnementales et aux rapports entre les administrations sénégalaises du secteur et l'aide internationale. Voulant comprendre la réception des normes environnementales dans un projet de développement financé par la Banque mondiale, Céline Ségalini a obtenu de faire un stage d'observation dans les administrations qui en assuraient la tutelle. Elle a fait face à des refus répétés d'enquête, en partie dus au fait que ce projet, très controversé, était l'objet de fortes rumeurs de corruption, mais également parce qu'il était perçu comme ayant été imposé par la Banque avec pour effet une marginalisation certaine de l'administration sénégalaise. Alors qu'ils refusaient de lui parler du projet, les agents de l'administration et les salariés étaient plus ouverts sur leur situation personnelle, leurs conditions de travail, leurs aspirations, leurs frustrations. Faisant de nécessité vertu, Céline Ségalini a redéfini son objet. À travers ces entretiens, elle met à jour de façon inédite une insatisfaction au travail et un sentiment de précarité généralisé qui, sous des formes différentes selon les statuts, concerne aussi bien le petit personnel de l'administration, coincé dans des salaires très faibles et des conditions de travail médiocres, sans perspective de progression, que les consultants recrutés pour le projet, qui bénéficient de conditions de travail et de revenus sans commune mesure, mais sont soumis aux aléas des contrats et craignent de connaître un fort déclassement à la fin du projet. Dans un tel contexte, l'aide est avant tout perçue comme des opportunités de salaires, de formations, et l'intégration des normes environnementales y apparaît comme largement opportuniste. Julie Riegel s'interroge elle-aussi sur la circulation des normes environnementales, mais à partir du cas de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), ONG transnationale jouant un rôle considérable en la matière. Constatant la disjonction entre les analyses qui insistent sur le pouvoir normatif et hégémonique des ONG environnementales transnationales, et celles qui mettent en avant les contradictions et les impasses des postulats conservationnistes à l'échelle des pratiques, elle met en avant l'absence d'interrogation sur les bureaux nationaux, considérés implicitement par les premières comme des courroies de transmission des normes produites au siège, et ignorés par les secondes qui ne se centrent que sur les pratiques individuelles des agents sur le terrain. Alors qu'elle entamait sa recherche, le bureau sénégalais de l'UICN a vu ses financements se tarir, et l'équipe se disloquer, mettant en lumière l'enjeu des modes de financement dans la trajectoire institutionnelle de ce type de bureau. Face à un objet qui se dissout, Julie Riegel redéfinit elle aussi son objet, et part à la recherche des traces, fait l'histoire de ce bureau au Sénégal, suit les trajectoires des gens qui, à un moment où un autre, y ont travaillé ou ont été en lien avec l'UICN Sénégal. Elle montre des bureaux créés par opportunité, sans véritable stratégie du siège et des liens

ambigus avec la Direction de la protection de la nature dont les cadres historiques du bureau sont issus. Elle découvre comment grâce à un financement de long terme, administration et bureau de l'UICN ont co-produit la politique de la conservation dans les zones côtières, dont les conséquences sur les territoires ne sont, somme toute, pas si hégémoniques que cela. C'est finalement tout un pan de l'histoire de la conservation et de la gestion des zones côtières au Sénégal qui est reconstitué à partir d'entretiens et d'un travail de reconstitution de réseaux *a priori* discontinus.

Les rapports entre administrations et institutions de l'aide sont explorés sous un autre angle par plusieurs auteurs. S'appuyant sur son expérience antérieure de chef de projet humanitaire en Éthiopie pour mener sa recherche, François Enten propose une fine ethnographie sur la fabrique des chiffres et les modalités d'attribution de l'aide alimentaire dans ce pays, en comparant les pratiques d'experts éthiopiens des organisations internationales avec celles des autorités politiques. Enjeu stratégique, au sens où il détermine les volumes d'aide, et où la distribution de l'aide humanitaire est largement contrôlée par le Parti-État et instrumentalisée pour servir ses intérêts, le chiffrage des besoins est tout sauf scientifique, et relève de négociations et luttes de pouvoir complexes entre institutions étatiques, internationales et non gouvernementales (Programme Alimentaire Mondial, MSF, etc.). Les chiffres résultent ainsi, selon Enten, d'une conjugaison entre l'empirisme des méthodologies d'évaluation, la reproduction de la routine bureaucratique et le contrôle social et politique exercé par les représentants de l'État-parti sur les experts techniques de l'administration ou sur les paysans, conjugaison elle-même intériorisée et routinisée par les différents agents et révélatrice des impensés institutionnels de l'aide alimentaire. Comme Scalettaris, Enten pose par ailleurs la question de la sortie du terrain, et de la difficulté pour l'ex-humanitaire qu'il était de se distancier des postulats implicites aux pratiques de ciblage de l'aide alimentaire. Il illustre en même temps la difficulté à produire une critique audible pour les praticiens, pouvant peser sur les processus décisionnels, lorsque celle-ci ne s'inscrit pas dans des réseaux d'acteurs ou des ancrages institutionnels perçus comme légitimes.

Analysant, également en Éthiopie, les rapports entre l'administration foncière locale et l'équipe de coordination d'un projet de formalisation des droits fonciers, Mehdi Labzae met en avant, comme Ségalini, la précarité des petits fonctionnaires et les opportunités liées à l'aide, cette fois dans le contexte d'un État autoritaire où le parti se superpose largement à l'État et où le management au sein de l'administration mêle références au New Public Management et tradition autoritaire de l'auto-critique. À partir de sa position spécifique (stagiaire parlant amharique et mobilisé comme intermédiaire), il montre aussi à quel point le projet – beaucoup plus que dans d'autres pays – met en relation deux mondes largement disjoints, socialement et spatialement, et que sa mise en œuvre au quotidien suppose de jouer sur l'incompréhension réciproque, accrue par de sérieux problèmes de langue (aucun expatrié ne parle amharique, très peu de fonc-

tionnaires parlent anglais), ce qui permet à chacun de poursuivre ses propres objectifs. En particulier, le pouvoir régional aurait pu, grâce aux financements d'un projet financé par un pays d'Europe du Nord très sensible aux droits de l'homme, mettre en place une politique de regroupement forcés de villages, d'expulsion de populations originaires des États voisins, et de libération de terres pour des investisseurs étrangers, si un agent de l'administration foncière, ne voulant pas être complice de cette action, n'avait pas alerté le chercheur. Informés, les expatriés du projet ont eu des réactions très ambiguës, craignant pour la poursuite du projet et l'avenir de leur poste.

À partir d'une double position de chef de projet et doctorant, Antoine Deligne étudie quant à lui les jeux d'acteurs (administration, paysans, équipe projet, etc.) autour des projets d'irrigation au Cambodge. Devant comprendre l'espace social au sein duquel il s'insère, mobilisant son expérience et son savoir-faire d'anthropologue tout comme la connaissance des acteurs et des logiques accumulée par ses collègues cambodgiens, il a cherché, dans sa pratique professionnelle, à assumer l'« *intervention dans des systèmes dynamiques* » (Elwert et Bierschenk, 1988) que constitue un projet : il a ainsi élaboré une stratégie opérationnelle par réajustements successifs, à partir d'une analyse des enjeux que l'intervention cristallisait pour les différents acteurs. Le premier objectif du savoir anthropologique est pour lui son utilité pour l'action. Ancrée dans cette expérience de praticien et coproduite avec son équipe, l'ethnographie qu'il propose met finement à jour les rapports complexes entre acteurs dans la mise en œuvre du projet et dévoile les logiques de l'administration cambodgienne par rapport aux projets financés par l'aide internationale, les négociations multiples qui se jouent à tous les niveaux d'interactions, du village à la capitale, et les stratégies actives des uns et des autres pour intéresser et convaincre.

Philippe Lavigne Delville retrace sa trajectoire d'expert et de chercheur sur les politiques foncières au Bénin, et décrit, à partir de là, la gamme des positions institutionnelles et des rapports à l'action et à la critique qu'il est possible d'occuper. Entre la pleine participation et l'observation pure, il discute les intérêts et les risques des postures médianes en même temps que l'intérêt à occuper successivement des positions différentes. Il analyse par ailleurs l'évolution des débats de politiques foncières rurales au Bénin, montrant comment une approche ruraliste d'identification et de reconnaissance des droits fonciers paysans, fondée sur la recherche d'alternatives à la propriété privée et au titre foncier, a été promu par des coopérations européennes et des cadres du ministère de l'agriculture au Bénin dans les années 1990, avant d'être contestée et mise en cause par une autre initiative, fondée au contraire sur la volonté de généraliser la propriété privée, portée par un autre réseau d'acteurs, autour du ministère de l'urbanisme et d'une agence d'aide américaine. Loin de la vision standard de l'opposition entre l'État et les bailleurs de fonds, c'est une lutte entre deux réseaux de politique publique qui est mise à jour,

comprenant chacun des fractions de l'administration, des corps professionnels, des experts, des agences de coopération. Lutte qui combine indissolublement conflits de vision politique, poursuite d'intérêts corporatistes, enjeux institutionnels. Lire l'histoire de politiques sur une vingtaine d'années donne de plus une perspective diachronique: on voit les questionnements évoluer, certains acteurs sortir du jeu et d'autres entrer, les réseaux se recomposer, ce qui prémunit contre l'amnésie institutionnelle et le « perpétuel présent » du développement.

À partir d'un position originale – une praticienne sortant temporairement de l'action pour prendre comme objet d'étude un groupe de travail dont elle fait partie –, Aurore Mansion s'interroge de son côté sur les formes hybrides de production de savoirs, entre savoirs experts et savoirs académiques, à travers le cas du Comité technique Foncier et développement de la coopération française, groupe de réflexion informel qui, depuis une vingtaine d'années, rassemble chercheurs, experts et agents de la coopération française. Elle s'interroge sur la nature de cet « *objet institutionnel non identifié* », institutionnalisé mais informel, mi-réseau, mi-think tank, et sur les raisons de sa longévité. Créé dans un contexte d'émergence de questionnements sur le foncier, et de doutes sur les doctrines, le Comité a su se recomposer et suivre les recompositions des politiques françaises de coopération, tout en s'affirmant comme un lieu original de débat sur les dynamiques et les politiques foncières en Afrique. Tout en étant traversé de tensions, entre perspectives opérationnelles et questionnements académiques, entre disciplines plus normatives et sciences sociales descriptives, il représente un espace original de construction de réflexions « policy oriented » ancrées dans un questionnement de sciences sociales et d'économie politique, là où les débats internationaux sur les politiques foncières sont dominés par la doctrine économique.

Portant sur les tribunaux au Niger, le texte de Oumarou Hamani représente un cas limite de la réflexion sur les rapports entre l'aide et les administrations africaines: jusqu'il y a peu, la Justice, domaine régalien, n'était pas concernée par l'aide internationale. Alors que les administrations financées par l'aide disposent d'ordinateurs, que leurs cadres bénéficient de multiples formations, le secteur de la justice était encore sous la règle de la machine à écrire, dans une pénurie forte matérielle. L'insistance internationale sur la bonne gouvernance a suscité, au cours de ces dernières années, des projets d'appui à la justice et à l'État de droit, qui ont fait partiellement entrer ce secteur dans le champ de l'aide: assistants techniques, financements projets, « renforcement de capacités » par fourniture d'équipement et de formations, commencent à faire partie de quotidien des ministères de la Justice, parfois des tribunaux. Mais c'est le fonctionnement « normal » de tribunaux qui ne sont pas sous perfusion qu'Hamani décrit. Surcharge de travail, carrières des magistrats, petits arrangements sont autant de dimensions révélées par l'enquête qui, comme toute recherche ethnographique, pose le problème de l'entrée et de l'acceptation du chercheur externe.

Conclusion

Variés par leur focale et leur approche, ces différents chapitres apportent un éclairage sur de nouvelles facettes de l'aide et permettent de mieux comprendre comment l'aide et ses multiples assemblages d'acteurs institutionnels, de discours et de dispositifs sociotechniques produisent certains de ses effets. À des degrés divers, ils confirment les limites des visions monolithiques des institutions d'aide et contribuent, après d'autres, à nuancer l'idée d'une hégémonie des institutions de l'aide, capables d'imposer leurs stratégies et leurs politiques par le pouvoir financier et l'autorité morale qu'elles représentent. Les institutions internationales et les agences de coopération sont elles-mêmes traversées de multiples tensions et conflits, entre divisions, entre siège et terrain, entre acteurs socialisés dans des disciplines différentes ou porteurs d'engagements politiques contradictoires. Dépendantes des États à la fois pour leur financement et pour opérationnaliser leurs politiques dans les zones d'intervention, elles doivent en permanence se légitimer, prouver leur utilité, s'adapter à des environnements politiques changeants et enrôler de nouveaux acteurs autour de leur cause. Les textes, les positions, les projets, sont longuement négociés, en interne comme en externe, et reflètent souvent des compromis fragiles qui masquent ou effacent les controverses dont ils font l'objet en amont. Les politiques d'aide sont ainsi le résultat de luttes d'influence complexes, où différentes factions en interne, s'allient à des acteurs externes, chercheurs ou consultants, pour constituer des réseaux à la fois interinstitutionnels et intra-institutionnels et promouvoir tel ou tel positionnement. Par ailleurs, la participation d'organisations de la société civile, devenue incontournable, et le discours sur l'*ownership* des États diversifient les acteurs impliqués dans la définition et la mise en œuvre des interventions, et ce faisant, multiplient les espaces de négociations, les marges de manœuvre et les conflits possibles, de même que les disjonctions entre discours et pratiques à différentes échelles. Dès lors on comprend mieux l'importance cruciale de la production discursive des institutions de l'aide, qu'il s'agisse des discours qui cherchent à donner de la cohérence à la forte fragmentation des pratiques réelles, ou ceux qui tentent de contester des positionnements dominants. On comprend aussi l'importance des manifestations et conférences nationales et internationales en tout genres, qui réunissent acteurs des institutions d'aide, responsables politiques nationaux, experts, chercheurs, et qui servent à actualiser des réseaux relationnels, à sentir l'évolution des idées et des rapports de force, à négocier des alliances et à tenter de faire passer des idées. Les clivages internes aux institutions, les stratégies de carrière en leur sein, la concurrence entre *think tanks* et entre bailleurs expliquent également les fréquents changements de paradigme, et les processus continuels de réforme: les institutions d'aide, qui imposent dans les pays une nouvelle réforme alors que la précédente n'est pas encore en œuvre sont, elles-aussi, « *en chantier* » quasi-permanent (Bierschenk et Olivier de Sardan, 2014).

Mais la production continue de discours et de concepts dans tous les domaines sociaux a aussi une dimension performative : l'influence des institutions d'aide sur les politiques et les administrations nationales est bien réelle et tient, outre leur pouvoir financier, à leur capacité à construire et diffuser des cadrages spécifiques qui marquent les frontières du pensable et du non pensable, du légitime et du non légitime, à un moment donné. Reconnaître la force structurante de ces productions en même temps que leur caractère fragile, contesté, évolutif, ouvre ainsi la voie à la compréhension des formes d'hégémonie diffuse qu'exercent les institutions de l'aide. Les études réunies dans cet ouvrage confirment que l'adhésion aux cadrages et aux normes qui se veulent universels reste variable, et souvent opportuniste, l'accès à des postes dans les projets étant, pour de nombreux fonctionnaires et plus encore pour les contractuels précaires, une des rares perspectives de carrière. Les antennes locales d'organisations internationales sont par ailleurs fortement enchâssées dans les réseaux nationaux, davantage même que par rapport à leur siège. De plus, les formes d'instrumentalisation politique ou financière de l'aide sont multiples (Lavigne Delville et Abdelkader, 2010) : tout comme les acteurs locaux face aux agents des projets de développement, les États (et plus largement les organisations nationales) sont passés maîtres dans l'art de poursuivre leurs propres objectifs tout en acceptant en apparence les projets de leurs « partenaires ». Ils savent jouer avec le temps, les conditionnalités et les contraintes imposées par les bailleurs de fonds, comme l'urgence du décaissement. Ils savent jouer sur les contradictions entre loi et décrets, entre documents stratégiques et mise en œuvre, entre les objectifs d'un projet et ses réalisations. Sensée assurer traçabilité et contrôle, la bureaucratisation du suivi des projets accentue par ailleurs les marges de manœuvre : le contrôle repose sur des rapports et des indicateurs chiffrés, au contenu souvent bricolé, voire manipulé, créant ainsi de nouvelles zones d'opacités.

La capacité de négociation entre États et bailleurs de fonds varie toutefois selon les configurations : l'Éthiopie fait, pour Whitfield et al (2009), par exemple partie des pays qui savent jouer de leur position géostratégique pour imposer leurs priorités aux bailleurs de fonds. Comme le montrent également Enten et Labzaë dans cet ouvrage, le gouvernement éthiopien peut s'appuyer aussi sur une capacité de contrôle politique de la population, sur une administration elle-même largement encadrée par le parti, et enfin sur la barrière de la langue, pour s'assurer un quasi-monopole de la production des chiffres, et conserver un large contrôle sur la mise en œuvre des actions des bailleurs. Voulant préserver leur présence, éviter les conflits, sécuriser leurs postes, les agences d'aide et les bureaux internationaux d'expertise se font les complices, mi-ignorants mi-consentants de ces stratégies. Derrière l'apparente cohérence des cadres logiques, les projets de développement se révèlent ainsi, comme Mosse l'avait montré, être des espaces où les enjeux de reproduction institutionnelle, de sécurisation des financements et des postes, d'entretien des réseaux de relations avec les bailleurs et les tutelles, tendent – et c'est finalement

sociologiquement plutôt normal même si c'est insatisfaisant d'un point de vue moral – à l'emporter sur l'utilité de l'intervention pour ceux à qui elle est destinée¹². C'est en jouant de façon stratégique sur ces logiques institutionnelles, que les praticiens engagés tentent, avec plus ou moins de succès, de déplacer les équilibres et les rapports de force, vers un peu plus de prise en compte des espaces locaux et des enjeux vécus par les acteurs locaux. Travailler, au sein d'un projet de développement, pour tenter de faire évoluer des rapports de pouvoir, d'ouvrir des espaces de recomposition des rapports entre acteurs locaux et administration nationale ou bureaucraties de l'aide, suppose en effet une fine compréhension des acteurs institutionnels et de leurs logiques, et une capacité à s'engager dans des processus permanents de négociation et de lobbying.

Les recherches rassemblées ici confirment donc l'autonomie relative des différentes interfaces le long de la chaîne de l'aide. Elles attestent que, comme l'action publique dans les pays industrialisés mais probablement davantage encore du fait de la forte hétérogénéité des acteurs et de la pluralité des normes qu'ils portent, les interventions de développement « sont des puzzles à résoudre compte tenu de l'incertitude des fins et de celle inhérente à l'importance des jeux d'acteurs dans la mise en œuvre » (Lascoumes et Le Galès, 2007 : 12). Et « les “projets” et les “programmes” gouvernementaux sont porteurs de beaucoup d'ambiguïtés : leurs objectifs sont souvent flous, les intérêts protégés, contradictoires, les moyens attribués, imprévisibles, la répartition des compétences, peu ou mal effectuée » (*idem* : 34). Cet ouvrage plaide ainsi pour poursuivre l'analyse empirique de ces formes particulières d'action publique pluri-acteurs, transnationale, asymétrique, hétérogène, faiblement institutionnalisée, et finalement fortement éclatée et extravertie que sont les politiques et interventions de développement (Valette, Baron, Enten *et al.*, 2015 ; Lavigne Delville, 2016). Il appelle aussi à multiplier les travaux portant à la fois sur les acteurs qui définissent et mettent en œuvre les politiques, et sur les cadres institutionnels au sein desquels ils agissent et qui sont à la fois très bureaucratisés (Hibou, 2012) et fréquemment précaires. Malgré les travaux récents, le personnel des agences d'aide reste assez mal connu, dans ses recrutements, ses trajectoires, ses recompositions. De même, à quelques rares exceptions (Anders, 2010 ; Blundo, 2011 ; 2012), on sait peu de choses sur les administrations du post-ajustement, sur les profils, les carrières, les trajectoires des fonctionnaires nationaux. Sur les aspirations des jeunes diplômés qui cherchent à trouver une place dans la société, à s'installer dans la vie tout en assumant leur dette morale vis-à-vis de leur famille (Mazzocchetti, 2009) et font face à un marché de l'emploi sinistré, où les opportunités liées à l'aide font exploser tout repère¹³.

12. Dans les pays industrialisés, les stratégies des organisations de travail social sont plus déterminées par la sécurisation de leurs ressources que par les attentes et demandes de leur public (de Gaulejac, Bonetti et Fraisse, 1995).

13. Pour le cas des ONG nigériennes, cf. Lavigne Delville, 2015, chapitre 2.

On connaît encore mal les trajectoires et les stratégies des acteurs qui jouent du multipositionnement et qui, simultanément ou successivement cadres de l'État, universitaires, consultants, salariés d'une organisation internationale ou du secteur privé, se retrouvent au cœur de la fabrique des politiques (Diallo, 2012). Des trajectoires que Janine Wedel (2009) qualifie de « *flexian* » : ces individus, caractéristiques du monde contemporain, qui « *Glides in and around the organizations that enlist his services. It is not just his time that is divided. His loyalties, too, are often flexible. Even the short-term consultant doing one project at a time cannot afford to owe too much allegiance to the company or government agency. Such individuals are in these organizations (some of the time anyway), but they are seldom of them* ».

Le caractère éclaté et extraverti de l'action publique transnationalisée dans les pays sous régime d'aide, et les multipositionnements des individus qui contribuent à leur définition, viennent finalement nourrir une réflexion plus large sur les recompositions contemporaines du politique dans un contexte de globalisation. Diversification des acteurs impliqués dans la définition et la mise en œuvre des politiques, disjonctions multiples entre politiques et pratiques, flexibilisation des loyautés d'individus : si ces formes de fragmentation multidimensionnelle des modes de gouvernance permettent de relativiser l'hégémonie des institutions de l'aide et des bailleurs de fonds, elles ne doivent pas nous faire perdre de vue les rapports de force dans lesquelles elles s'inscrivent ni leur influence. On peut en effet se demander si cette fragmentation accrue de l'action publique ne morcelle pas, en même temps, les formes possible de contestation et de réflexion globale sur l'aide et ses effets, et ne masque pas, en rendant peu lisible le cheminement des réformes et des politiques, l'asymétrie et la dépendance structurelle qu'implique, malgré tout, toute relation d'aide. Car si fragmentée et éclatée soient-elles, les politiques d'aide constituent avant tout des « *systèmes de sens* » très chargés moralement (Gardner et Lewis, 2015 : 113) qui, en même temps qu'elles améliorent l'accès des populations à des équipements et à des infrastructures, requalifient continuellement, et depuis des décennies, les formes d'organisations sociale, économique ou politique d'une partie du monde en termes de « manques », avec des conséquences fortes sur les représentations, très extraverties, que de nombreuses populations – et parfois plus encore leurs élites – se font de la modernité.

Au-delà de la compréhension des dispositifs et des pratiques de l'aide internationale, cet ouvrage contribue ainsi à une anthropologie politique de la globalisation et des modes contemporains de gouvernement du monde, marqués par l'émergence de nouvelles arènes du politiques (Monsutti et Petric, 2009), l'enchevêtrement de réseaux, d'organisations et de technologies transnationales et la multiplication des types d'autorités (étatiques ou non ; privés ou publics) qui, tous, participent à réguler les comportements sociaux, réarticulant ainsi la centralité politique des États-Nations. Loin des lectures essayistes qui caractérisent de nombreux

travaux anthropologiques sur la globalisation, il confirme que « l'anthropologie de l'aide humanitaire et du développement est bien une anthropologie sociale globale » (Copans, 2009).

Bibliographie

- Abelès M., 1995, « Pour une anthropologie des institutions », *L'Homme*, vol.35, n° 135, p.65-85.
- 1996, « La communauté européenne: une perspective anthropologique », *Social Anthropology*, vol.4, n° 1, p.33-45.
- (éd.), 2011, *Des anthropologues à l'OMC. Scènes de la gouvernance mondiale*, Paris, CNRS Éditions.
- Abrahamsen R., 2004, « The World Bank's Good Governance Agenda. Narratives of Democracy and Power », in Gould J. et Marcussen H.S. (éd.), *Ethnographies of Aid. Exploring Development Texts and Encounters*, Roskilde, Roskilde University, p.15-44.
- Akrich M., Callon M. et Latour B., 2006, *Sociologie de la traduction: textes fondateurs*, Presses des Mines.
- Althabe G. et Selim M., 1991, « Désacraliser l'entreprise: un terrain ethnologique banal », *Journal des anthropologues*, n° 43-44, p.17-21.
- Ambrosetti D., 2009, *Normes et rivalités diplomatiques à l'ONU. Le Conseil de sécurité en audience*, coll. Regards sur l'international, n° 8, Bruxelles, PIE-Peter Lang.
- Anders G., 2010, *In the Shadow of Good Governance. An Ethnography of Civil Reform in Africa*, Leiden, Brill.
- Atlani-Duault L., 2005, *Au bonheur des autres: une anthropologie de l'aide humanitaire*, Paris, Société d'ethnologie.
- Atlani-Duault L. et Dozon J.-P., 2011, « Colonisation, développement, aide humanitaire. Pour une anthropologie de l'aide internationale », *Ethnologie française*, vol.41, n° 3, p.393-403.
- Atlani-Duault L. et Vidal L. (éd.), 2009, *Anthropologie de l'aide humanitaire et du développement*, Paris, Armand Colin.
- Aubertin C., Cabanes R., Chauveau J.-P., et al, 1982, « Où il est dit que le développement est un objet historique », *Revue Tiers Monde*, vol.23, n° 90, p.297-305.
- Ayimpam S. et Bouju J., 2015, *Ethnocentrisme et partenariat: la violence symbolique de l'aide humanitaire*, Les Papiers du Fonds n° 1, Paris, Croix Rouge, 16p.
- Baré J.-F. (éd.), 2006, *Paroles d'experts: études sur la pensée institutionnelle du développement*, Paris, Karthala.
- Barnett M. and Finnemore M., 2004, *Rules for the World, International Organizations in Global Politics*, Ithaca and London, Cornell University Press.
- Bayart J.-F., 1999, « L'Afrique dans le monde: une histoire d'extraversion », *Critique internationale*, vol.5, n° 1, p.97-120.
- Bellier I., 2012, « Les peuples autochtones aux Nations-unies: un nouvel acteur dans la fabrique des normes internationales », *Critique internationale*, vol.54, n° 1, p.61-80.